



**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

UKRAINE: DÉCISION DU CABINET DES MINISTRES DE L'UKRAINE N° 943 –
"CERTAINES QUESTIONS RELATIVES À L'AUTORITÉ NATIONALE
COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE"

Membre présentant la notification	UKRAINE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décision du Cabinet des ministres de l'Ukraine n° 943 – "Certaines questions relatives à l'autorité nationale compétente en matière de propriété intellectuelle"
Objet	Droit d'auteur et droits connexes; propriété industrielle (en général)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/UKR/22_8860_00_e.pdf https://ip-documents.info/2022/IP/UKR/22_8860_00_x.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/UKR/10/Rev.1 , IP/N/1/UKR/C/6/Rev.1 , IP/N/1/UKR/D/3/Rev.1 , IP/N/1/UKR/G/3/Rev.1 , IP/N/1/UKR/L/3/Rev.1 , IP/N/1/UKR/P/6/Rev.1 , IP/N/1/UKR/T/3/Rev.1
Brève description du texte juridique notifié	
La Décision du Cabinet des ministres de l'Ukraine n° 943 – "Certaines questions relatives à l'autorité nationale compétente en matière de propriété intellectuelle" crée l'organisme public appelé "Office national ukrainien de la propriété intellectuelle et des innovations" pour remplir les fonctions de l'autorité nationale de la propriété intellectuelle.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, ukrainien
Entrée en vigueur	8 novembre 2022
Autre date	Adoption: 28 octobre 2022

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	14 décembre 2022
Autres renseignements	https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/943-2022-%D1%80#Text
Organisme ou autorité responsable	Ministère de l'économie de l'Ukraine

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.